

server sur la ferme. Il leur faut alors emprunter sur leurs céréales. Ils s'endettent donc, doivent payer des intérêts et courent en même temps le risque de voir leurs céréales se détériorer. Les présentes conditions sont précisément celles qui ne devraient pas être.

J'ai indiqué un moyen d'emmagasiner nos céréales et autres produits excédentaires sur les fermes. Si les États-Unis voulaient faire un pas de plus, et si, en emmagasinant les céréales sur les fermes de leurs citoyens, ils voulaient utiliser leur crédit national,—ce qu'ils pourraient faire tout comme le Japon l'a fait au cours des années 30,—ils pourraient payer les céréales détenues sur les fermes avec leur crédit et il ne leur en coûterait rien. Il n'en a rien coûté au Japon pour financer ses exportations; il s'est servi du crédit national sans avoir à obtenir l'argent des contribuables.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans tous les détails de cette question. Il ne convient pas que je le fasse en cette circonstance, car ce ne serait guère conforme au Règlement. Néanmoins, il est inutile qu'un député offre une solution s'il ne nous dit pas comment on peut prélever les fonds nécessaires pour en arriver à la solution.

Je désire poursuivre mes observations. Si la chose peut se faire aux États-Unis, si des céréales et d'autres denrées peuvent y être emmagasinées, nous pouvons en faire autant chez nous.

J'ai déjà mentionné six graves dangers qui menacent l'agriculture canadienne. Ainsi que je l'ai déjà dit, je n'ai indiqué la gravité que d'un de ces dangers, soit celui de la concurrence américaine. Avant de m'étendre sur les cinq autres dangers,—il se peut que je le fasse ou que je ne le fasse pas ce soir,—qu'il me soit permis d'indiquer les mesures qu'il y aurait lieu de prendre immédiatement, à mon avis, pour protéger l'industrie canadienne, si l'on veut qu'elle devienne stable comme elle devrait l'être.

Nous cherchons une solution. Voulons-nous une solution? Je me demande si les honorables députés veulent une solution ou s'ils veulent que les choses restent dans un état d'instabilité. N'y a-t-il pas de solution à ce problème? Êtes-vous disposés à admettre que les États-Unis ne peuvent résoudre ce problème, qu'ils doivent continuer de produire jusqu'à s'étouffer, eux et les autres pays du monde, indéfiniment? Est-il un député qui croie que cela a du bon sens? Y a-t-il un député qui trouve sensé, de la part des États-Unis de limiter leur production?

Il doit y avoir des solutions. Trouvons-les. Il n'y en a pas d'indices sauf dans ce que j'ai dit ce soir. Il n'y en a pas d'in-

dices dans ce qu'a dit le ministre des Finances ou tout autre membre du Cabinet. Pour que l'agriculture canadienne devienne stable, comme elle devrait l'être et comme, à mon avis, tous les Canadiens réfléchis le désirent, nous devons commencer le plus tôt possible à prendre toute mesure nécessaire à cette fin.

Quelles sont ces mesures? Il y en a cinq surtout que le Canada, autant que ce soit matériellement possible et souhaitable, devrait adopter pour établir et maintenir un sain régime agricole. Ces cinq mesures sont d'abord l'établissement, aussitôt que possible, et c'est possible cette année, d'un régime rationnel d'entreposage d'excédents sur les fermes dans des installations approuvées, payant les cultivateurs en espèces pour les excédents entreposés sur sa ferme, et laissant au cultivateur le soin des céréales jusqu'à ce que les droits d'entreposage qui lui auront été versés en nature le rendent propriétaire des céréales. Je l'ai déjà signalé, il importe d'organiser un régime pratique d'entreposage à la ferme afin que le cultivateur ne soit pas toujours celui qui doit écopier à tous égards. C'est précisément ce qui lui arrive aujourd'hui.

La situation qui règne dans ma circonscription est simplement déplorable. Des gens qui avaient en entrepôt de vastes quantités de céréales n'ont même pas pu acheter des jouets à leurs enfants à Noël. J'en ai vu deux ou trois pleurer, durant la même période, quand ils m'ont exposé leur situation. Je ne puis comprendre comment ils ont pu ensemer leurs champs au printemps. Ils sont là pour plusieurs, sans ressources, et pourtant ils détiennent de grandes quantités de céréales. Voilà comment nous traitons nos producteurs. Comment apprendrons-nous à être raisonnables si nous traitons de la sorte nos producteurs?

Ma deuxième proposition porte sur l'établissement d'un régime de prix garantis.

Le très hon. M. Gardiner: Je croyais que mon honorable ami se montrerait raisonnable. Depuis que j'ai repris mon siège, il n'a fait que parler de commerce et n'a rien dit de mes crédits. Il est temps, je crois, d'y venir.

M. Blackmore: Voyons si ce que je vais dire se rapporte vraiment à l'agriculture. Il faudrait établir un régime de prix garantis,—le ministre reconnaîtra, je crois, qu'il s'agit ici d'agriculture,—à l'égard de tous les produits qu'il convient d'entreposer, y compris non seulement les céréales mais la poudre d'œufs, la poudre de lait, le miel, le sucre, les fèves, les pois et une foule de choses qu'on peut entreposer à la ferme. Il devrait y avoir des prix garantis pour toutes les